Le progrès constant et la prospérité de l'industrie minière dans presque toutes les parties du Dominion constituent un facteur important dans notre avancement industriel.

Il y a eu une augmentation remarquable sur l'année 1927 dans l'industrie des pêcheries. Conformément au rapport de la Commission Royale, l'administration des pêcheries a été séparée de celle de la marine et un sous-ministre des pêcheries a été nommé. La réorganisation de ce dernier département a été faite d'après les conclusions de la Commission. D'autres propositions formulées dans ce rapport seront portées à votre attention durant la session actuelle.

Les plans seront bientôt terminés pour la construction de Laboratoires nationaux de recherches destinés à favoriser cette branche de l'enseignement scienti-

fique et technique qui a trait à nos différentes sources de production.

On a inauguré durant l'année le service maritime du Canadien National entre le Canada, les Bermudes et les Indes Occidentales. Nous pouvons en voir déjà les immenses avantages. Vu l'importance de notre commerce d'exportation, toujours grandissant, nous avons l'intention d'augmenter et d'étendre le champ d'action du service de transport afin de fournir aux exportateurs canadiéns des renseignements commerciaux concernant les marchés de l'étranger. Nous nous proposons aussi d'établir de nouveaux commissariats de commerce sur des points stratégiques dans certaines parties du monde.

Les moyens de communication à l'intérieur du Dominion ont été facilités et améliorés par une vigoureuse extension de la poste aérienne, et ceux de toutes les parties de l'Empire Britannique, par le rétablissement du timbre à deux sous.

L'expansion du commerce et de l'industrie qui se manifeste dans le pays s'est traduite d'une manière frappante par les bénéfices des lignes de transport. Les recettes des chemins de fer ont dépassé celles de toutes les années précédentes.

La construction du chemin de la Baie d'Hudson se poursuit d'une manière satisfaisante. Les rails ont été posés jusqu'à une distance de trente-sept milles de Churchill, le terminus, où d'importants travaux ont été commencés afin d'établir dans ce port les facilités nécessaires. Le développement rapide des régions de l'Ouest et du Nord du Canada oblige les chemins de fer d'augmenter immédiatement leurs services. Un nouveau programme de construction d'embranchements sera présenté. Vous serez aussi appelés à autoriser l'acquisition, dans l'Est et l'Ouest du Dominion, de certaines voies ferrées qui pourront ajouter au volume des affaires du Canadien National.

Vous étudierez un amendement à la loi conférant aux Commissaires des Chemins de fer des pouvoirs plus amples pour s'enquérir de la situation des compagnies subsidiaires et de l'émission des actions.

Un bill sera présenté pour mettre en vigueur un mode de pension en faveur

des employés du chemin de fer Canadien National.

Pour faire suite aux conclusions du Comité Permanent de l'Agriculture et de la Colonisation, des accords favorisant l'établissement des jeunes gens du Royaume-Uni ont été conclus avec quelques-unes des provinces. Les négociations sont terminées à l'effet d'appliquer le taux de passage de dix livres sterling à tous les immigrants britanniques domiciliés dans la Grande-Bretagne et le Nord de l'Irlande, excepté les familles de cultivateurs, les domestiques et les jeunes immigrants qui ont droit à des taux plus avantageux en vertu de la convention dite "Empire Passage Agreement". Une affluence d'immigrants choisis, en rapport avec les besoins du Canada et après un examen rigoureux, pour leur aptitude à l'œuvre de la prospérité générale du pays, se maintient d'une manière satisfaisante.

Une commission royale a été nommée pour enquêter et faire rapport sur le rajustement financier requis afin de placer le Manitoba sur un pied d'égalité